

# Fiche info pratique

## **MAIRIE :**

Heures d'ouverture :

Lundi : 8h à 12h  
Mardi : 8h à 12h et 14h à 18h  
Jeudi : 8h à 12h  
Vendredi : 14h à 18h

Permanence de M. le Maire, mardi et vendredi de 17h à 18h. Si ces horaires ne vous conviennent pas, vous pouvez prendre rendez-vous.

Tél : 04.76.38.50.73

Ou E-mail : [st.pierre.de.cherennes@wanadoo.fr](mailto:st.pierre.de.cherennes@wanadoo.fr)

Internet :

[www.st-pierre-de-cherennes.sud-gresivaudan.org](http://www.st-pierre-de-cherennes.sud-gresivaudan.org)

## **ECOLE :**

Tél : 04.76.38.48.52

## **ALLO SERVICE PUBLIC : 39.39**

Internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**POMPIERS :** 18 OU 112

**SAMU :** 15

**GENDARMERIE :** 17

## **GARDE DENTISTE : 04.76.00.06.66**

## **SERVICE DE SOINS A DOMICILE & ADMR**

de St-Romans : 04.76.38.37.64

## **EDF :**

Accueil clientèle : 09.69.32.15.15

Coupure d'électricité : 09.726.750.38

## **ALLO ISERE LOGEMENT**

Guide des aides au logement

Tél : 04.58.17.65.09

## **OFFICE DE TOURISME**

Tél : 04.76.38.53.85

Internet : <http://tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

## **REGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT : St-Marcellin**

Tél : 04.76.38.61.48

E-mail : [contact@eau.smvic.fr](mailto:contact@eau.smvic.fr)

## **De Vinay**

Tél : 04.76.36.90.57

E-mail : [contact@eau.smvic.fr](mailto:contact@eau.smvic.fr)

En cas de problème technique ou de panne, vous pouvez contacter le service d'astreinte 7 jours / 7 et 24 h/24

Tél : 04.76.36.94.01

## **MISSION LOCALE :**

Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Tél. : 04.76.38.83.42

<http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

## **DECHETTERIE DE ST SAUVEUR**

Tél : 04.76.38.66.03

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00, samedi de 9h00 à 18h00

Internet : [www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

## **CONSULTANCE ARCHITECTURALE :**

Pour les particuliers ayant des projets de construction ou de rénovation de leur habitat, un architecte-conseil renseigne sur la législation, les normes de construction et d'urbanisme, les matériaux ..., le 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h en Mairie de St-Romans sur RDV au 04.76.38.46.17

## **PLATEFORME LOCALE DE RENOVATION ENERGETIQUE :**

Pour les propriétaires occupant et bailleur ayant des projets de rénovation énergétique de leur habitat, un conseiller vous accompagne pour cibler vos travaux, trouver les entreprises compétentes ainsi que des sources de financement. Le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30 avec l'AGEDEN à la Maison de l'Economie à Saint-Marcellin, sur RDV au 04.76.14.00.10



# EDITO

## SOMMAIRE :

Edito  
Travaux réalisés  
Comptes rendus  
Tarifs  
Informations  
Associations  
Calendrier des festivités

## Etat civil

### Naissances

Le 25 janvier

**Elijah, Ethan, Zackarias DUMINY**

Au foyer de Jonathan DUMINY  
Et de Julie CROUAIL  
domiciliés 395 Chemin des Guinards

Le 2 mars

**Tony, Laurent, Patrick DE CASTRO**

Au foyer de Eddy DE CASTRO  
Et de Vanessa ECKMANN  
domiciliés 25A Chemin des Collets

Le 05 mars

**Alexis, Lucas, Samuel BEROUD**

Au foyer de Samuel et Anne-Laure BEROUD  
domiciliés 255 Chemin du Cadet

Le 19 avril

**Alise BIRON**

Au foyer de Nicolas BIRON et Léa BASSO  
Domiciliés 130 C Chemin du Railler

Le 13 juillet

**Loïs, Marius DELPHIN**

Au foyer de Jérôme DELPHIN et  
de Marion RENE  
Domiciliés 95 B Route d'Izeron

Le 23 août

**Héline, Anna, Shelby CHAIX**

Au foyer de Sylvain CHAIX et  
Sophie VENDANGE  
Domiciliés 235 Rue de l'Eglise

Le 22 septembre

**Lynaé, Marie-Angèle CARTIER**

Au foyer de Patrice CARTIER et  
Muriel BARRIER  
Domiciliés 555 Chemin du Carter

Le 10 octobre

**Maïwenn, Anaïs ROSIER**

Au foyer de DIMITRI rosier et  
Anaïs DUBOUCHEZ-CHABERT  
Domiciliés 105 A Route d'Izeron

## Ils nous ont quittés

Le 2 mars

**René, Joseph, Maurice ROZAND**

Le 19 avril

**Roger, André, Jules MERLE**, ancien conseiller municipal

Le 22 avril

**Jean-Luc, Marie, Joseph, Emile TAULIER**

Le 24 avril

**Andrée Elise Joséphine UZEL épouse GARAND L.**

Le 06 juin

**Bernard André DUMAS**, ancien conseiller municipal

Le.. 06 août

**Félix Clovis Germain ROZAND**

Le 22 octobre

**Robert ROUSSET**

Le 06 novembre

**Thérèse Elise Marcelle BLAY épouse ROZAND**

## Le mot du maire

Après les élections municipales de mars dernier, c'est avec un réel plaisir que je m'adresse à nouveau à vous par l'intermédiaire du bulletin municipal.

J'en profite pour vous renouveler mes plus vifs remerciements pour la confiance que vous avez témoignée à toute l'équipe municipale.

L'année 2020 marquée par la crise sanitaire a provoqué une certaine paralysie de l'activité communale et intercommunale. Cette situation a engendré un arrêt du vivre ensemble et du lien social avec la suppression du repas du 3<sup>ème</sup> âge, de la vogue, du vide grenier, de la course nocturne et la randonnée pédestre ainsi que les actions prévues par les associations.

Je remercie les enseignantes et le personnel communal pour leur adaptation face à la crise sanitaire.

Toute l'équipe municipale s'est mise au travail pour différents projets sur 2020-2021. Le projet le plus important sera celui de l'aménagement du jardin de la Cure.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2021.



# Travaux réalisés

**Nous avons engagé et réalisé des travaux sur la voirie et des améliorations de l'environnement paysager pour le bien vivre dans notre village.**

➤ **Environnement :**

Enfouissement des moloks au pied de la départementale



➤ **Tennis :**

Rajeunissement du court de tennis par la réalisation du revêtement en peinture et du tracé des lignes de jeu



➤ **Voirie :**

Travaux de sécurité dans la traversée du village

Comblement du fossé à l'entrée du village côté route d'Izeron

Revêtement sur une partie de la route des Vignes en enrobés

Pose d'une barrière sur le muret vers le parking de l'église (accès au point propre)

**Amélioration de la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et de la Rue de l'Eglise :**

Cette opération nécessite l'acquisition de quelques m<sup>2</sup> de terrain, la reconstruction d'un muret et le déplacement d'un poteau (à l'étude à ce jour)



# Travaux réalisés ou en préparation

## ➤ **Projet photovoltaïque**

Suite à la visite d'un représentant de l'AGEDEN, nos bâtiments communaux ne sont pas positionnés pour permettre la réalisation de ce programme photovoltaïque.

## ➤ **Isolation des combles :**

La commune s'est inscrite dans un programme d'isolation des combles pour le bâtiment école – mairie. Nous attendons le rapport.

## ➤ **Forêt communale située dans les Coulmes :**

Dans le cadre de l'amélioration sylvicole et d'adaptation au changement climatique de la forêt communale, l'Office National des Forêt nous accompagne dans la mise en œuvre d'un programme subventionné à 95% par le Département de l'Isère pour la plantation de 500 arbres de type douglas et de mélèze

## ➤ **Echange de livres :**

Un biblio-frigo relooké est installé près de l'abri scolaire. Vous pouvez emprunter, lire, reposer, changer, déposer des livres.

Cette opération est à l'initiative de PA-ISS, Pôle d'Activités et d'Innovations Sociales et Solidaires.

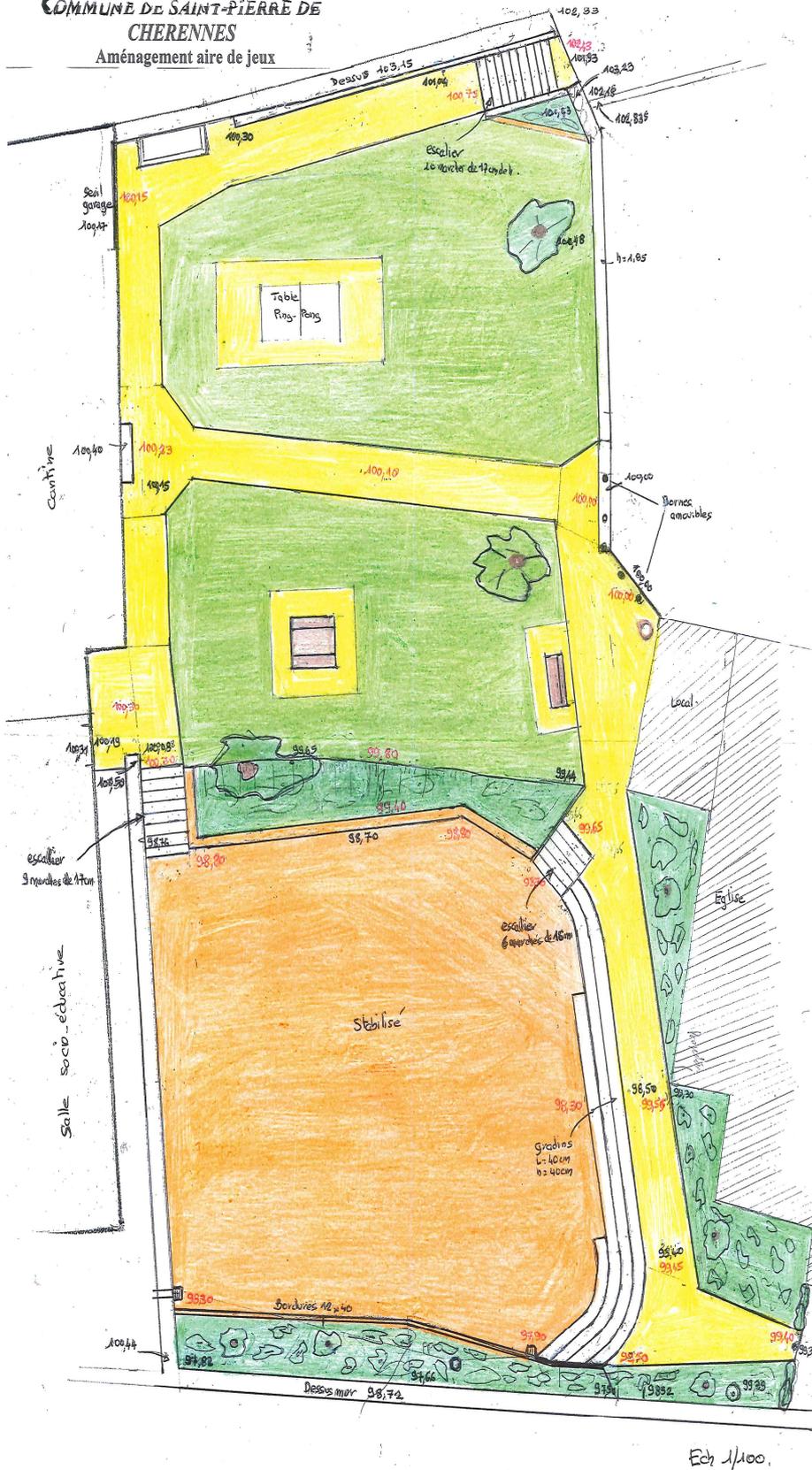


## ➤ **Antenne relais le Faz pour une amélioration des réseaux**

SFR a la mission de supprimer les zones blanches sur la haut de la commune. Une étude est en cours pour l'emplacement d'une antenne.

# Plan de l'aménagement du jardin de la cure

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE  
CHERENNES  
Aménagement aire de jeux



## Programme aménagement du jardin de la cure :

Cet aménagement comprend des allées piétonnes, des gradins, une plate-forme en stabilisé, un muret nécessaire en raison de la dénivellation entre les 2 plates formes, des parties en gazon, la réfection des murs, la pose de grillage et quelques plantations.

A cela s'ajoute l'installation d'une table de ping-pong, de bancs, d'une table.

Ce programme bénéficiera de subventions importantes :

- . Département : 33 026 €
- . Région : 28 308 €
- . Etat : 17 255 €

# Les comptes rendus de réunions du conseil municipal

Mardi 25 février

Le conseil municipal s'est réuni pour approuver le compte de gestion établi par le trésorier et le compte administratif de l'année 2019 ainsi que le vote du budget prévisionnel 2020.

En fonctionnement le budget s'élève à 642 629.27 €. En raison de l'année électorale, c'est un budget pour gérer les affaires courantes. Une provision est prévue pour l'entretien des bâtiments et la voirie. Ces travaux seront déterminés par les commissions de chemins et bâtiments. Une somme est également prévue pour la fin du programme d'enfouissement des moloks (pied de la départementale).

## 1. Fonctionnement

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Charges à caractère général	126 400,00 €	Atténuations produits	0 €
Charges de personnel	100 000,00 €	Produits services	7 800,00 €
Atténuations de produits	25 900,00 €	Impôts et taxes	159 900,00 €
Autres charges de gestion	359 329.27 €	Dotations, participations	127 500,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	Autres produits de gestion	7 700,00 €
Charges financières	100,00 €	Produits financiers	10,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Produits exceptionnels	100,00 €
Virement section investissement	10 800.00 €	Résultat reporté réserve pour investissements et trésorerie	339 619,27 €
<b>MONTANT des DEPENSES</b>	<b>642 629,27 €</b>	<b>MONTANT des RECETTES</b>	<b>642 629,27 €</b>

## 2. Investissement

Le budget d'investissement s'élève à : 140 454.48 €

Ce budget prend en compte des travaux de sécurité dans la traversée du village, le programme d'entretien de la forêt et quelques dépenses prévisibles comme l'achat de mobilier ou de matériel informatique.

Une provision est prévue pour les travaux qui seront décidés par la nouvelle équipe municipale

Dépenses par chapitre	Voté	Recettes par chapitre	Voté
Solde d'exécution d'investissement reporté	91 954.48 €	Récupération T.V.A.	26 000.00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €	Taxe aménagement sur les permis de construire	1 000,00 €
Matériel – Outillage	1 000,00 €	Excédent de fonctionnement	94 454,48 €
Matériel de bureau et informatique	2 000,00 €	Subvention Région	1 200,00 €
Mobilier	500,00 €	Subvention Département	7 000,00 €
Entretien forêt	5 500,00 €	Virement de la section de	10 800,00 €

		fonctionnement	
Abri cuve mazout église + divers bâtiments	7 500,00 €		
Travaux sécurité village	27 000,00 €		
<b>MONTANT des DEPENSES</b>	<b>140 454,48€</b>	<b>MONTANT des RECETTES</b>	<b>140 454,48€</b>

### 3. Vote des taux de fiscalité directe locale 2020

#### **Reconduction des taux votés en 2019, à savoir :**

- Taxe d'habitation 5,07 %
- Foncier bâti 11,16 %
- Foncier non bâti 31,92 %

### 4. Tour de garde pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020

### 5. Remerciements

M. le Maire profite du dernier budget de ce mandat pour remercier l'équipe municipale pour la confiance accordée pendant ces 6 ans et pour leurs investissements dans les réalisations de la commune.

**Lundi 25 mai**

#### 1. Election du maire et des 2 adjoints

Après l'installation du nouveau conseil municipal, il a été procédé au vote à bulletin secret du maire et des 2 adjoints :

- André ROMEY : élu maire,
- Patrice FEUGIER : élu 1<sup>er</sup> adjoint

#### 2. Chantal ROZAND : élue 2<sup>ème</sup> adjointe

#### 3. Lecture de la charte de l' élu

Lecture est faite par le maire de la charte de l' élu local

#### 4. Délibérations adoptée à l'unanimité :

- a) Les délégations consenties au maire
- b) Les indemnités maire et adjoints
- c) Désignation des représentants aux organismes extérieurs
- d) Désignation des membres dans les différentes commissions communales
- e) Demande de subvention au Territoire pour un projet d'aménagement sur le terrain situé entre l'église et le bâtiment de la cure (ancien jardin)

- M. le Maire rappelle la confection des masques par des habitantes de la commune et leur renouvelle ses remerciements pour cette belle initiative de solidarité.

1. Informatisation de la cantine et de la garderie

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la garderie est gérée par la commune et la cantine par une association. Il convient d'informatiser ces 2 services. Il est donc nécessaire de faire l'acquisition d'un logiciel et d'une tablette ou ordinateur. A cela s'ajoute des frais de maintenance annuelle et d'une formation initiale. Cet équipement permettra les inscriptions en ligne et la facturation. La commune inscrira au budget cette dépense.

2. Aménagement du local de la chasse

L'ACCA souhaite agrandir son local pour placer un frigo qui permettra d'entreposer le gibier et de répondre aux normes sanitaires. La commune participera à l'achat de ce frigo qui servira éventuellement aux autres associations et à l'achat des matériaux, comme il est de coutume. Les membres de l'ACCA réaliseront les travaux.

3. Commission des impôts locaux

Une liste de 24 noms sera fournie à l'administration pour constituer cette commission qui sera composée après tirage au sort de 6 titulaires et 6 suppléants.

4. Création grade rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe

Un avis favorable est donné pour cet avancement de grade concernant la secrétaire de mairie.

5. Ajustements budgétaires

La commune a voté très tôt son budget en raison des élections municipales. Quelques ajustements seront nécessaires compte tenu des nouvelles demandes d'aide et des dernières informations.

6. Problèmes sur l'épareuse

M. le Maire rappelle l'achat de l'épareuse en 2016. Ce matériel pose des problèmes de fonctionnement. Un devis de réparations est voté pour essayer de les régler.

7. Projets à venir :

- *Bâtiments*

Logement de la cure :

- Radiateurs à changer

*Energie renouvelable :*

- Une visite des bâtiments sera effectuée par un responsable de Territoire Energie 38 pour un projet photovoltaïque

*Rénovation thermique :*

- Possibilité d'isoler les combles dans les bâtiments communaux (école – mairie)

*WC public :*

- Une amélioration pourrait être apportée sur le WC public situé rue de la Bascule
- Des cendriers pourraient être posés devant les bâtiments communaux recevant du public

- *Voirie*

- Amélioration de virages sur la route du Saut du Loup
- Marquage pour l'arrêt de car de l'abri scolaire situé à l'entrée de la route du Saut du Loup
- Création d'une place pour personnes à mobilité réduite sur le parking de la salle socio
- Clôture du parking de la salle socio à refaire

- *Tennis :*

- Peinture au sol à faire

- *Jardin de la Cure :*

- Travaux d'aménagement pour améliorer le cadre de vie

- *Zone blanche au Faz – Les Coulmes*

- Possibilité de poser 2 antennes relais pour régler le problème de cette zone blanche. Le Parc National Régional du Vercors nous accompagnera pour une bonne intégration dans l'environnement.

- *Fibre optique*

- Un bâtiment pour la fibre optique est en cours de réalisation sur le Faz à l'entrée du lotissement (NRO) et permettra de desservir Les Coulmes, Rencurel, Le Faz, Presles, Beauvoir et St-Pierre de Chérennes.
- Opération 5 000 arbres
  - Le Département va réaliser une opération de plantation de 5 000 arbres. La commune serait intéressée par la plantation de 500 arbres dans les Coulmes (Douglas).
- Opérations livres
  - Un frigo livres pourrait être posé près de l'école pour un échange de livres

#### 8. Informations diverses :

- Le Département organise le vendredi 14 août la montée du Col du Mont noir dans le cadre des Echappées Iséroises. & Départ devant l'église, Arrivée Rencurel au Col du Mont Noir. La route sera fermée à la circulation des véhicules à moteur entre 8h30 et 12h00.
- Vercorman Triathlon du Vercors les 29 et 30 août. Départ de St-Nazaire en Royans et passage à St-Pierre de Chérennes sur la RD 31 le 30.

Mardi 8 septembre

#### 1- Demande de certificat d'urbanisme pour un projet de construction près du parking de la salle polyvalente

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'une demande de certificat d'urbanisme. Celui-ci a été transmis au service instructeur de la communauté de communes, à la Régie pour les équipements en eau et assainissement ainsi qu'à Enedis pour l'alimentation en électricité. Tous ces éléments permettront d'analyser plus en détail ce dossier.

#### 2- Achat de terrain pour améliorer la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et de la départementale

M. KIRCHDORFER Sébastien est d'accord pour vendre à la commune environ 40 m<sup>2</sup> de terrain pour améliorer la visibilité. Un nouveau mur sera construit suite à cette opération. Le géomètre viendra par la suite métrer avec précision la surface de cette parcelle.

- Le prix du m<sup>2</sup> : 100 €

- Montant du mur avec grillage et déplacement de la végétation : 8201 € HT

#### 3- Compte rendu de la rencontre avec la représentante de SFR et M. Antoine Nicolas du Parc du Vercors pour la pose d'une antenne au Faz.

Suite à cette rencontre, une première position a été actée vers les réservoirs du Faz. Il reste encore à valider l'emplacement et à monter le dossier si cette solution est retenue. Nous avons beaucoup apprécié la présence de M. Antoine Nicolas du Parc du Vercors qui nous accompagne dans ce dossier

#### 4- Compte rendu de la rencontre avec un représentant de l'AGEDEN pour du voltaïque

Il ressort de cette rencontre que nos bâtiments sont mal positionnés pour cette opération.

#### 5- Revêtement pour le tennis

Un devis est demandé pour faire repeindre le terrain de tennis

#### 6- Validation du choix de l'emplacement du biblio-frigo

Le biblio-frigo sera placé près de l'abri scolaire. Le motif sera réalisé par M.CHARVET. Ce projet permettra un échange de livres.

#### 7- Renégociation des assurances

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à une renégociation des assurances de la voiture, des bâtiments et de la responsabilité juridique du maire, une réduction de 15% a été obtenue.

#### 8- Convention de partenariat en faveur de la promotion et de l'efficacité énergétique

Le Département de l'Isère souhaite accompagner les communes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Une campagne d'isolation des combles perdues a donc été mise en place, en partenariat avec CertiNergy et Solutions. Une convention sera signée entre la commune et CertiNergy pour nous accompagner dans cette opération d'isolation des combles sur le bâtiment de l'école-mairie.

- 9- Le point sur l'avancement du projet du jardin de la cure  
Suite à la réunion de la commission qui suit le projet, les membres du conseil municipal ont apporté leurs idées concernant cette opération. Une estimation du montant des travaux sera réalisée. Des subventions sont demandées au Département, à la Région et à l'Etat (DETR) afin de pouvoir faire financer ces travaux à hauteur de 80%. Une provision sera inscrite au budget pour la préparation et la réalisation du projet. Cet aménagement comporte des parties en gazon, des chemins piétonniers, un stabilisé, des gradins, table de ping-pong, table, bancs, etc...
- 10- Courrier de Jocelyn Rozand  
Jocelyn Rozand propose d'organiser une cérémonie le 3 juillet 2021 afin de célébrer la 22<sup>ème</sup> année de l'inauguration du « square du 19 mars 1962 » qui permettra d'honorer le Souvenir d'Octave Blay, mort en Algérie à l'âge de 22 ans. Un avis favorable est donné pour cette cérémonie.
- 11- Modifications budgétaires seront nécessaires suite aux décisions prises.
- 12- Recouvrement en eau et assainissement  
M. Le maire informe les membres du conseil municipal du retard de paiement en eau et assainissement de ces dernières années.

Mardi 15 décembre

- 1- Adjudication du dossier aménagement de village (jardin de la cure)  
Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Les dossiers sont en cours d'analyse. Des informations complémentaires sont demandées afin de nous aider à choisir.
- 2- Déplacement du poteau à l'intersection de la rue de l'Eglise et du chemin des Collets  
Des négociations sont en cours avec ENEDIS et ORANGE pour déplacer éventuellement le poteau de l'autre côté de la rue.
- 3- Aménagement de la petite parcelle de terrain à l'intersection de la rue de l'Eglise et du chemin des Collets  
Le géomètre effectue actuellement le métrage de cette parcelle afin de réaliser l'acquisition. Ce terrain sera comblé et pourrait êtreensemencé en gazon avec quelques plantes à fleurs.
- 4- Isolation des combles du bâtiment Mairie-Ecole  
Le département de l'Isère souhaite accompagner les communes pour améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments. Une campagne d'isolation des combles perdues a donc été mise en place en partenariat avec CertiNergy et Solutions. Une visite technique a eu lieu. Nous attendons le devis des travaux.
- 5- Programme de plantation dans la forêt des Coulmes  
Il est prévu un programme de plantation de 250 douglas et de 250 mélèze d'Europe sur la parcelle n°3 dans le massif des Coulmes. Cette opération se fait, dans le cadre du projet 5000 arbres porté par le Département de l'Isère. Le programme de plantation est subventionné à hauteur de 95%. Des travaux sylvicoles en entretien sont nécessaires sur 2 ans et subventionnés à 30%.  
Le montant des travaux HT est de : 6 260 €      La subvention est de : 4 800 €
- 6- Décision modificative sur le budget 2020  
Un petit ajustement (67 €) est nécessaire sur un compte et l'ouverture d'un compte (38 €)
- 7- Tarifs 2021  
Pas de changement en 2021 dans les tarifs des concessions de cimetière et de location de la salle polyvalente. Les loyers des appartements sont revalorisés à la date de la signature de la convention suivant l'indice donné par l'administration.

## 8- Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI)

La commune devra donner son avis avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour la réalisation d'un PLUI. M. Le maire en profite pour donner quelques informations sur les enjeux du PLUI. Ce dernier devrait permettre de mener une réflexion sur notre développement communal et plus globalement sur l'ensemble du Territoire.

### Rappel : P.O.S.

La commune disposait d'un P.O.S. (plan d'occupation des sols).

*. La loi ALUR du 24 mars 2014 [1] prévoit que les POS (Plan d'occupation des sols) qui ne sont pas transformés en PLU (Plan local d'urbanisme) au 31 décembre 2015 deviennent caducs. Le Règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique alors sur le territoire de la commune.*

Depuis le 01/01/2016, le Règlement National d'Urbanisme s'applique sur notre commune. Nous avons fait ce choix en attendant de savoir ce qu'allait faire la nouvelle Communauté de Communes.

### Pourquoi un PLUI

- a) Permettre d'une part de mener une réflexion sur notre développement communal,
- b) De mener d'autre part une réflexion plus globale sur l'ensemble du territoire.  
Se mettre en cohérence avec le projet du territoire validé par le Conseil communautaire précédent.
- c) On ne s'arrête plus aux frontières des communes puisque beaucoup de choses sont mutualisées :
  - Les zones industrielles
  - Le tourisme
  - Les centres de loisirs – les crèches et haltes-garderies
  - Les bibliothèques
  - Eau et assainissement
  - Les ordures ménagères
  - Etc...
- d) Les enjeux portent sur les thématiques suivantes :
  - L'aménagement du territoire et l'urbanisme
  - Le développement économique et touristique
  - La protection de l'environnement et le développement durable
  - La préservation et la mise en valeur du patrimoine, des paysages et du cadre de vie
  - Le maintien et la valorisation de l'agriculture locale
  - Le maillage du territoire en équipements publics, en service à la population
  - La politique du déplacement

### 2) Les documents :

- P.A.D.D. : projet d'aménagement et développement durable
- D.O.O. : document d'orientation et d'objectif
- Zones à bâtir
- Zones agricoles
- Zones naturelles
- Zones boisées
- Règlement des zones
- les annexes : carte (eau, assainissement, captage, risques naturels)

## 9- Informations diverses

- SFR a la mission de supprimer les zones blanches sur la haut de la commune. Une étude est en cours pour l'emplacement d'une antenne.
  - En raison de la crise sanitaire, le recensement de la population qui devait avoir lieu en janvier 2021 est reporté en 2022.
  - Une demande de subvention dans le cadre du plan de relance école pour l'aménagement des abords de la cantine est en instruction.
  - Renforcement du protocole sanitaire par le nettoyage journalier des tables et toilettes qui s'ajoutent à l'entretien habituel réalisé à l'école.
- M. le maire remercie le personnel communal et les enseignantes pour leur bonne adaptation face à la crise sanitaire.*



## Informations municipales

### Tarifs 2021

#### SALLE POLYVALENTE

- Saint Pierrois 110 € + 30 € (du 01/10 au 30/04)
- Extérieur 300 € + 50 € (du 01/10 au 30/04)  
(Suivant délibération du 25/11/19)
- Caution de 305 €
- Attestation d'assurance
- 50 € par jour supplémentaire

#### SALLE SOCIO EDUCATIVE

- Saint Pierrois 120 € (délib.07/12/16)

- Prise des clés en mairie le vendredi à 17h pour un retour le lundi à 9h

#### LOYER DES LOGEMENTS

- Ecole 1 182€
- Ecole 2 155€
- Cure 296€

#### CIMETIERE

##### Concession trentenaire

- 1 place (2 m<sup>2</sup>) 110 €
- 2 places (4 m<sup>2</sup>) 220 €

#### COLUMBARIUM

- 1 case (2 urnes) 400 €

### Remerciements



Quel bel élan de solidarité !

Merci Mesdames les couturières pour la confection des masques lors du 1<sup>er</sup> confinement.

Sachez que cette initiative a été très appréciée. Nous avons reçu de nombreux témoignages.

### Hygiène et propreté du terrain de foot

Le terrain de foot est utilisé par les élèves et les enfants du village. Malheureusement, ils ont tous, un jour, mis le pied dedans. Certes c'est un porte-bonheur mais c'est très désagréable. Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.



## Informations intercommunales

Une assemblée **consul'active** pour rassembler des citoyens et des acteurs du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

**le conseil de développement**

Vous êtes individuel ou membre d'une association, nouvel arrivant ou habitant le territoire, actif ou retraité...  
Vous avez votre mot à dire, rejoignez-nous !

**Conseil de développement**  
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté  
Maison de l'intercommunalité 17 rue du colombier CS20063  
38162 Saint-Marcellin cedex  
conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr  
04 76 38 45 48

[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

### Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère : une assemblée consul'active

Vous êtes habitant de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté ou membre d'une association ou d'une entreprise locale, si vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de l'expérience, de la curiosité, une envie de débattre, de participer et de donner votre avis sur les politiques publiques locales, vous avez votre mot à dire, rejoignez le conseil de développement ! Gestion des déchets alimentaires, mobilité, transition énergétique...., le conseil de développement permet la participation de chacun à l'échelle de l'intercommunalité. Retrouvez-le sur [www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr) ou sur sa page facebook ou contactez-le par mail à [conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr](mailto:conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr) ou par téléphone au 04 76 38 45 48.

**La Maison intercommunale des familles**  
met en place une **ligne d'écoute**

pour répondre aux interrogations et soutenir les habitants du territoire en cette période de crise sanitaire (angoisse, stress, isolement...)

**04 56 33 30 20**

Du lundi au jeudi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

**Pour qui ?**

- Les enfants, les adolescents, les jeunes adultes ;
- Les aidants familiaux ;
- Les adultes isolés, en perte d'autonomie, en situation de handicap ;
- Les professionnels de la santé, de l'éducation, du social ;
- Les professionnels du monde économique : les commerçants, artisans, entreprises et industries, les agriculteurs...

**Comment ?**

- L'appel permet d'obtenir un rendez-vous gratuit avec un psychologue dans le cadre du dispositif Passerelle Santé ;
- Une orientation pourra être proposée si nécessaire ;
- Les échanges sont confidentiels et anonymes.

**ars**  
[www.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

### Info économique / COVID-19 LES MESURES D'AIDE ECONOMIQUE de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

#### Vous aider à surmonter la crise

##### Aide exceptionnelle à l'investissement

**Pour quels projets ?**  
Tout projet d'investissement hors vente à emporter / à distance.

**Pour qui ?**  
Les commerçants et artisans jusqu'à 50 salariés

**Combien ?**  
Montant de la subvention plafonné à 5 000 €  
Taux de financement de 25 %  
→ effet rétroactif au 1er janvier 2020  
→ Demande à effectuer avant le 20 janvier 2021  
Où se renseigner ?  
<https://bit.ly/3gk2t8e>

##### Aide pour la vente à emporter

**Pour quels projets ?**  
Organisation de la vente à emporter / à distance et de la livraison à domicile.

**Pour qui ?**  
Les commerçants et artisans jusqu'à 50 salariés

**Combien ?**  
Montant de la subvention plafonné à 5 000 €  
Taux de financement de 80 %  
→ effet rétroactif au 1er janvier 2020  
→ aide cumulable avec l'aide européenne  
→ Demande à effectuer avant le 20 janvier 2021  
Où se renseigner ?  
<https://bit.ly/3gk2t8e>

#### Vous aider à vendre en ligne

##### Développez « mon commerce en ligne »

**Pour quels projets ?**  
Création ou refonte de votre site internet ou intégration d'une marketplace, ou optimisation de votre présence sur le web via différents outils de référencement et de promotion.

**Pour qui ?**  
Les commerçants, artisans, avec ou sans point de vente, sédentaires ou non, agriculteurs / viticulteurs / éleveurs

**Combien ?**  
Prise en charge à 100% pour 500€ de dépenses éligibles.  
Au-delà de 500€ de dépenses éligibles : prise en charge de 50 % des dépenses jusqu'à une aide maximum de 1 500€.  
→ effet rétroactif au 1er janvier 2020  
→ Demande à effectuer avant le 30 septembre 2022  
Où se renseigner ?  
<https://bit.ly/3Z6b3Yx>

#### Vous aider à Investir

##### Aide aux commerçants et artisans

**Pour quels projets ?**  
Création ou rénovation de votre point de vente, travaux et équipements matériels liés à l'installation ou au développement.

**Pour qui ?**  
Les TPE indépendantes ou franchisées, artisanales ou commerciales et entreprises de métiers d'art.  
Les TPE avec une surface de point de vente inférieure à 700 m<sup>2</sup> dont le chiffre d'affaires n'exède pas 1M€, - dont l'effectif est inférieur à 10 salariés.

**Combien ?**  
- Montant de la subvention plafonné à 10 000 €  
- Taux de financement de 20% des dépenses éligibles comprises entre 10 000€ et 20 000€, sous réserve d'un cofinancement de 10% de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

**Où se renseigner ?**  
Appeler la hotline de l'Agence Intercommunale de Développement Economique au 04 76 38 67 20

##### Aide aux activités non sédentaires

**Pour quels projets ?**  
Achat de matériels ou mobilier liés au point de vente ambulatoire, et de matériels de type cabines énergétiques, barreaux, enseignes, équipements informatiques.

**Pour qui ?**  
Les micro-entreprises / TPE, les agriculteurs / viticulteurs / éleveurs ayant une activité non sédentaire ou ambulatoire.

**Combien ?**  
- Montant de la subvention plafonné à 10 000 €  
- Taux de financement de 25 % des dépenses éligibles comprises entre 2 000 € et 40 000 €  
→ effet rétroactif au 1er janvier 2020  
Où se renseigner ?  
<https://bit.ly/3Z6b3Yx>

L'Agence intercommunale de développement économique est à la disposition des entreprises ou artisans pour les aider à aller plus loin dans leurs démarches. Contact au 04 76 38 67 20 du lun au ven. 8h30-12h30 et 13h30-17h30 / [agence.deveco@imvc.fr](mailto:agence.deveco@imvc.fr)

**GDS** Auvergne-Rhône-Alpes  
**La Région** Auvergne-Rhône-Alpes

## LE FRELON ASIATIQUE

ADRESSE NOIR AVEC LARGE BANDE ORANGÉE  
ENTRÉE DES PATTES JAUNE  
THORAN NOIR  
NID PRIMAIRE  
TÊTE NOIRE  
NID SECONDAIRE

**SIGNEZ SA PRESENCE !**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

→ Ou en téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**

*Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.*

## Lutte contre le frelon asiatique : Soutien financier de la Communauté de communes

Le frelon asiatique est de plus en plus présent en Isère. Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a signé une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère. Il a été constaté une véritable explosion du nombre de nids de frelons asiatiques dans notre région, et le GDS a déjà détruit 69 nids sur notre territoire.

# AMICALE LAÏQUE

Vivement 2021 et la reprise des festivités...

...2020 : Année noire pour l'Amicale Laïque

L'année 2020 est à marquer d'une pierre noire. C'est avec beaucoup d'émotions que nous prenons la plume cette année car en plus de la crise liée au COVID19 et tous ces interdits, nous avons perdu un grand serviteur de notre association. René est parti juste avant le 1<sup>er</sup> confinement. René, ou plutôt Papy, qui était notre « manager général » pour la vogue. Les visiteurs ne le voyaient pas beaucoup en action car il était toujours là quand les autres dormaient encore. C'était très appréciable d'arriver le matin, la gueule enfarinée et de voir que les poubelles avaient été vidées, les refroidisseurs branchés, la « buvette des boules » installée... Papy avait toujours un bon conseil à donner, une anecdote à raconter... Les futurs moments à l'Amicale n'auront pas le même goût sans sa présence... Nous te regrettons Papy...

René avait été trésorier de l'Amicale Laïque de 1977 à 1986. Il avait forcé la main de notre président actuel pour qu'il prenne sa place en tant que trésorier et avait assuré la transition le temps que Francky soit plus disponible. Même s'il n'avait plus de fonction au sein du bureau depuis, il nous a toujours donné un coup de main pendant ces 34 années. On sait que d'où tu es, tu garderas toujours un œil sur nos manifestations.



Pause-café...



Arbitre...



De bon matin...

## Compte rendu :

Nous avons pu réaliser notre voyage de remerciements avant le confinement. Ce sont 48 bénévoles qui ont pris la route de Chanaz, en bus. Après la visite de la cuivrerie du Bugey et une dégustation de vin de Savoie. Le repas à la ferme du Bulle a été très apprécié. Dans un beau cadre, le repas était excellent et l'accueil très chaleureux. La croisière, plus que reposante, sur le canal de Savière a permis une bonne digestion. Après un temps libre pour visiter le magnifique village de Chanaz, nous avons repris le bus pour St Pierre de Chérennes où un apéritif offert par l'Amicale et un casse-croûte tiré des sacs avaient été préparés.



*Un président en...Cuivre !*



*Vivement la reprise... Vogue 2011*

*Compte tenu du contexte sanitaire, l'assemblée générale n'a pas eu lieu en 2020. Nous la programmerons dès que possible.*

### **Un peu d'histoire :**

*L'Amicale Laïque de Saint Pierre de Chérennes est une association régie selon la loi de 1901. Elle a été créée le 14 mai 1955 pour encourager la pratique de l'éducation physique et des sports et maintenir les liens d'amitié qui unissent les anciens élèves de l'école laïque, par les personnes suivantes :*

- *Président : LAMBERTON Daniel*
- *Vice-président : GUILHERMET Joseph*
- *Secrétaire : GAUDE Roland*
- *Trésorière : GAUDE Simone*
- *Membres du comité : ROMÉY Fernand, COGNE Joseph, CARTIER Henri, GLENAT Henri, TARDY Léon et GARAND Georges.*

*Cette association plus que soixantenaire se porte toujours bien, même si les objectifs ont un peu changé. En effet, aujourd'hui, nous nous efforçons d'organiser des manifestations afin d'animer la vie locale et faire perdurer les traditions. Nous gérons aussi différents matériels disponibles pour les associations St Pierroises. La principale recette annuelle est le bénéfice réalisé lors de la vogue. Les autres manifestations contribuent à la vie locale sans but lucratif. Les bénéfices réalisés lors de ces dernières servent à l'achat de matériel, participent aux activités des enfants de l'école...*

*L'Amicale Laïque est gérée par un bureau de 9 personnes mais elle fonctionne grâce à la participation de très nombreux bénévoles. Si vous avez envie de vous joindre à nous, vous serez les bienvenus. Toutes les réunions et les manifestations sont annoncées par des affiches sur les panneaux d'affichages du village et des panneaux sur le bord des routes.*

*Après cette année galère, nous espérons que vous serez encore nombreux à répondre présents pour organiser le vogue 2021.*

### Les brèves :

- *Le calendrier n'a pas encore été établi. Nous vous tiendrons informés.*
- **Carnet Rose** : *Enfin une bonne nouvelle ! Nous souhaitons la bienvenue à Maïwenn au foyer de Nanette et Didou. Surement une future bénévole vu l'activité de sa maman au sein de plusieurs associations. Félicitations aux heureux parents.*
- **Location de matériel**: *Pour les personnes louant la salle des fêtes, l'association vous propose une location de vaisselle (assiettes, couverts, verres, tasses, saladiers, cafetières, thermos, pots) pour la somme de 10€.*
- **Location** de tables et de bancs pour votre usage personnel. *Participation de 1€ par table et de 1€ pour 2 bancs.*

*Il est conseillé de réserver au minimum 15 jours à l'avance en contactant **Damien DUBOUCHEZ** au 0678364790. Il devient également IMPERATIF de respecter les horaires d'emprunt et de retour.*

### Souvenirs :



*Vogue 2016*



*Vogue 2017*



*Rallye surprise 2017*



*Téléthon 2019*

***Le bureau de l'Amicale Laique vous souhaite de  
Bonnes Fêtes Confinées...  
Prenez soin de vous et de vos proches.***

# Amicale boules

*C'est une année bouliste morose qui se termine. Nos sociétaires n'ont pas pu exhiber leur talent sur les jeux de la région, ni tenter leur chance de qualifications aux différents championnats de France.*

*Nous avons, quand même, pu commencer le championnat d'AS 3ème et 4ème division, en janvier. L'équipe de St Pierre avait brillamment remporté le 1er tour contre Voreppe sur leurs terres. Puis la saison se stoppa nette, nous étions, certes, invincibles mais très déçus.*



*Les équipes de Voreppe et de St Pierre lors du 1<sup>er</sup> tour du championnat AS 3 et 4*

*En juillet, entre 2 vagues de pandémie, eu lieu le sociétaire qui a réuni 16 joueurs, en tête à tête, exceptionnellement cette année. La victoire est revenue à Pello, face à Thierry, un habitué des finales du sociétaire car il fut vainqueur en 2019 associé à Ghislaine.*

*Les 2 concours officiels prévus au calendrier ont été annulés.*

*Nous avons quand même fait quelques parties de boules aux entraînements du jeudi soir, quand la météo nous le permettait, dans une ambiance très sympathique.*



*Le bureau et les sociétaires ont une pensée émue pour Papy, fidèle bouliste et bénévole, qui nous a quitté cette année.*



*Finalistes du concours doublette de la vogue 2010*

## *Calendrier 2021*

*Dimanche 21 février de 10H à 13H: Vente de choucroute à emporter.*

*Samedi 17 juillet à 13H30: Concours sociétaires, tirage à la mée.*

*Vendredi 30 juillet à 18H: Challenge Chantal Rozand 32 doublettes mixtes.*

*Samedi 4 septembre à 8H: 16 doublettes féminins  
et 16 doublettes masculins 3ème et 4ème divisions.*

*Dès les beaux jours, reprise des entrainements le jeudi soir à 18h30. Si vous souhaitez jeter quelques boules, vous êtes tous les bienvenus, même sans licence.*

*Nous vous attendons nombreux pour partager des moments sportifs ou conviviaux .A très bientôt .*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

***L'amicale boules vous souhaite une bonne année 2021***



Voici une année 2020 bien particulière qui se termine.

Les activités du Sou des écoles, bien que perturbées, ont finalement pu avoir lieu.

Seul notre loto, qui se tient habituellement en mars, a été décalé au mois de septembre, en comité restreint (avec un représentant par famille).



Pour les enfants l'année s'est déroulée comme à son habitude jusqu'en mars.

Nous avons pu financer l'activité **piscine** à l'automne 2019 ainsi que l'organisation de la **fête de Noël**. Les enfants ont présenté leur **beau spectacle** avant d'accueillir le très attendu Père Noël.

En janvier les **sorties de ski** ont été perturbées par le faible enneigement qui n'a permis qu'une seule sortie à la station des Coulmes.

L'année scolaire 2020-2021 a pu débuter sur les chapeaux de roues avec plein de nouveautés pour les enfants : de **nouveaux vélos dans la cour pour les petits**, une sortie au **musée de St Antoine l'Abbaye** sur le thème de la forêt, un **spectacle** à St Romans et, pour la classe de Anne, un cycle de 4 sorties dans le gymnase de Pont en Royans pour **découvrir l'escalade** !

Malgré l'annonce récente d'un second confinement l'équipe du Sou fait son possible pour animer l'association avec son traditionnel calendrier (ne sachant pas si la **coïncidence** habituelle pourra être maintenue **le 22 janvier**). Par contre, nous vous informons d'ores et déjà que le loto du mois de mars ne sera pas reconduit en 2021.



Nous espérons que les enfants profiteront à nouveau rapidement du **plaisir de se cultiver et de s'ouvrir à des activités pédagogiques extraordinaires avec l'équipe enseignante.**

Nous souhaitons remercier les maîtresses de l'école et Sophie ainsi que la mairie pour leur collaboration et leur soutien.

Et **MERCI** à vous Saint-Pierrois et sympathisants pour votre participation à nos événements qui apportent de grands moments de joie à nos enfants.

C'EST AVEC BEAUCOUP DE COEUR ET DE CHALEUR QUE NOUS VOUS SOUHAITONS AINSI QU'À VOS PROCHES NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2021 !



Le père Noël est arrivé à l'école vendredi....



Il a remis un cadeau à tous les enfants ainsi qu'à Isabelle, Sophie, Cécile et Anne.



C'est en chanson que les enfants de la classe maternelle ont dit au revoir au père Noël.



Merci à la famille père Noël.  
et au sou des écoles pour leur initiative.

# LA CANTINE SCOLAIRE

Bureau 2020-2021 :

Président : Camille PEYBERNES

Secrétaire : Vincent MOISY

Trésorière : Léa CARMONA

Secrétaire Adjointe : Natacha PETTER

Les joyeux Membres de la commission Course / Rando :

Patrice FEUGIER et Patricia RUZAND, Thierry BABIN, Jean-Pierre CHARRIERE, Christelle MOISY, Franck et Sylvie MATHIEU, Marion PAQUET, Nicolas ROBERT, Laurence CATENNE et Jérôme DELOUX.

Cette année, la distribution des repas du 11 Novembre s'est déroulée en mode itinérant grâce au camion du traiteur, et 185 repas ont pu ainsi être distribués aux quatre coins de St Pierre ; malgré l'absence de rassemblement, la bonne humeur était au rendez-vous !

Cette année est synonyme de plusieurs changements importants, à commencer par les départs en retraite de nos deux cantinières, Lucette en début d'année (remplacée par Sophie Ganguet), et Isabelle le 1<sup>er</sup> Janvier prochain (remplacée par Isabelle Bobin).

2020 a également vu la cantine changer de fournisseur, le cuisinier de la cantine d'Izeron nous mijote désormais des petits plats, pour le plus grand bonheur de nos enfants !

Enfin, lors de la rentrée de Septembre un nouvel outil d'inscription numérique a été mis en place, afin de faciliter les démarches des parents et simplifier l'organisation actuelle.

Un grand merci à la municipalité de nous avoir soutenus sur ce projet !

A noter dans vos agendas nos prochains événements :

\* **le samedi 26 juin 2021 : course nocturne**

\* **le dimanche 27 juin 2021 : randonnée pédestre**

**Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et une excellente année 2021 !**

Le Bureau

## ZOOM SUR L'ATELIER...

Un grand événement a eu lieu en décembre 2019 :

Les 10 ans du Diapason à St Marcellin



L'Atelier Artime a été chargé de réaliser la décoration du parvis et de l'intérieur de la salle du Diapason.

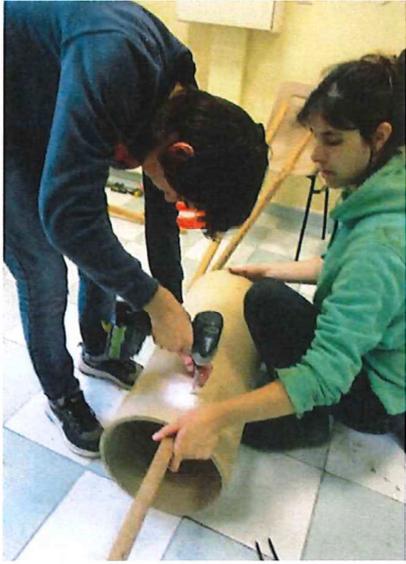
En Octobre des ateliers ouverts au public ont été animés, avec l'aide précieuse de Lucile Lux, que je remercie encore chaleureusement.

Les enfants des centres aérés et Activ Jeunes ont participé aux différentes activités :

scier les rouleaux carton, visser les tasseaux, sculpter le fil de fer, confectionner des fleurs, découper et attacher des fanions, peindre les 10 ans,... de quoi s'occuper !

Tous les habitants de la Communauté St Marcellin Vercors Isère ont pu venir planter leurs fleurs, plus de 1000 fleurs sur le parvis !





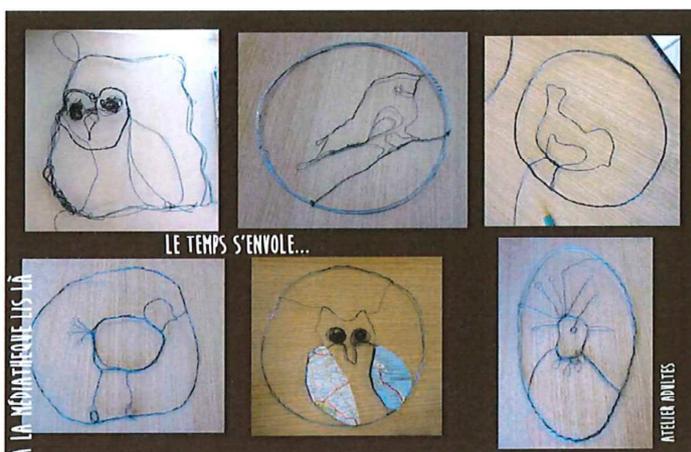
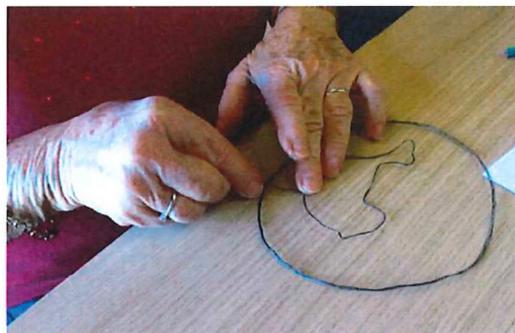
Une scénographie végétale a envahi le Kiosque, place des Armes... pour le plus grand étonnement des sants. Les élèves de l'école maternelle du Centre ont planté des fleurs dans les jardinières. Un grand merci à David Rozand pour son aide technique.



En février, nouvelles animations en médiathèque – à St Quentin sur Isère

Sur le thème du temps... auprès d'enfants et adultes

***Le temps s'envole !***



***Le temps presse...***



Et puis en mars, le temps s'est arrêté pour tout le monde...

L'Atelier s'est vidé. Les pinceaux, pastels, et tubes de peinture attendent dans leurs caisses,

Le temps de trouver de nouvelles nuances...

**Je vous souhaite de très bonnes fêtes à tous**

**Et une bonne et douce année 2021**

**Entre Ciel et Terre !**

**Christelle**



# LA PAGE DES CHASSEURS

## MATINEE BOUDINS & CAILLETES :

Nous remercions tous les organisateurs pour le bon déroulement de la matinée boudin du 26 janvier 2020. **UN GRAND MERCI A VOUS TOUS QUI ETES VENU PARTAGER CE MOMENT DE CONVIVIALITE.**



**RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 31 JANVIER 2021** pour notre manifestation annuelle, que l'on adaptera afin de respecter les règles sanitaires en vigueur (à emporter, sur réservation, etc....) 🤧

## TRAVAUX POUR INSTALLATION CHAMBRE FROIDE :

Cet été les travaux pour l'installation d'une chambre froide ont pu se concrétiser



Nous remercions la commune pour nous avoir accordé l'extension du local chasse, et alloué des aides financières pour l'achat de la chambre froide et des matériaux. Nous remercions les membres de l'ACCA qui ont réalisés ces travaux.



## EFFECTIFS SAISON 2020/2021 :

47 cartes de membres dont 12 étrangères.

## BILAN SAISON 2019/2020 :

- En raison du Covid les comptages nocturnes et notre assemblée générale n'ont pu se dérouler.
- De nombreuses corvées pour le nettoyage des sentiers, des chemins forestiers et l'entretien des postes ont été réalisées au cours de l'été.
- La forte augmentation de la population de sangliers et cervidés nous a contraint à démarrer au plus tôt la régulation des sangliers en plaine afin de protéger les cultures du village. Nous avons dû poursuivre cette régulation également durant le confinement afin d'éviter les dégâts aux cultures et les coûts d'indemnisations liés.

**Prenez soins de vous et de vos proches,  
nous vous souhaitons de bonnes fêtes.  
Meilleurs vœux 2021 !**

# **Amicale des donneurs de sang de la Bourne à l'Isère**

*En raison de la crise sanitaire, notre activité se voit réduite au minimum. Aucune manifestation n'a pu être organisée en 2020. Pour 2021, nous verrons en fonction de l'évolution de la situation.*

*Notre rôle pour l'instant consiste à aider l'équipe médicale dans l'accueil des donneurs à chaque collecte, une par mois, dans les communes suivantes : Pont en Royans, St Just de Claix, Izeron, St Pierre de Chérennes et St Romans après en avoir diffusé les dates le plus largement possible (presse, banderoles, affiches, flyers).*

*Bien sûr, les conditions sanitaires ne nous permettent plus de servir notre complément de collation habituel, moment convivial regretté de tous.*

*Si les donneurs ont répondu présent au plus fort de la crise, ils sont un peu moins nombreux à venir donner leur sang depuis le 1<sup>er</sup> déconfinement. Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière.*

*Nous sommes aujourd'hui sur une pente dangereuse où l'Etablissement français du Sang collecte moins qu'il ne délivre de poches de sang aux établissements de santé. Cette situation s'explique en partie par la diminution importante de collectes en entreprise du fait de la Covid-19.*

*Si vous souhaitez donner votre sang, il vous faut **prendre rendez-vous** en téléphonant au **04.76.42.43.44** ou en vous connectant au site : **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**. Les donneurs réguliers sont contactés par téléphone et d'autres peuvent être acceptés dans la limite des places disponibles.*

*Sinon, toutes les collectes sont organisées en respectant toutes les règles de sécurité liées à la pandémie :*

- Des mesures de distanciation sociale sont mises en œuvre en collecte.
- Port obligatoire du masque chirurgical fourni par l'EFS
- Lavage des mains (gel hydroalcoolique à disposition) à l'entrée et à la sortie
- Éviter tout contact physique avec d'autres personnes
- N'oubliez pas d'apporter votre stylo

***En France, 10000 dons de sang sont nécessaires par jour afin de couvrir les besoins.***



*Bien évidemment, nous souhaitons de tout cœur reprendre nos activités habituelles et partager aux plus vite ces moments de convivialité que représente chacune de nos manifestations.*

## **Quelles sont les conditions pour pouvoir effectuer un don du sang ? :**

*Etre âgé entre 18 et 70 ans, peser plus de 50Kg, être en forme, ne pas être à jeun, ne pas être enceinte, ne pas avoir pris de médicaments ou de drogue récemment, dans les 4 derniers mois: pas de piercing et pas d'intervention chirurgicale. Un homme peut effectuer jusqu'à 6 dons par an et une femme 4. Il faut un délai de 8 semaines minimum entre 2 dons complets du sang.*

*Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur : <https://dondesang.efs.fr>*

## **Le point sur les collectes:**

*Pour 2020, sur l'ensemble du canton les dons sont en nette progression par rapport aux années précédentes (676 en 2018, 668 en 2019 et 753 en 2020).*

*Pour la collecte à St Pierre, nous avons perdu 4 dons (50 dons en 2020 contre 54 en 2019).*

*La collecte à Izeron progresse un peu chaque année (32 en 2018, 47 en 2019 et 57 en 2020).*

*La bonne nouvelle vient du fait que nous avons accueilli 60 nouveaux donneurs sur l'ensemble des collectes...*



## **Dates des collectes 2021 :**

<i>Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Lieu</i>
<i>Vendredi 15 janvier</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Romans</i>
<i>Vendredi 19 février</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Just de Claix</i>
<i>Lundi 22 mars</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>Pont en Royans</i>
<i>Mardi 20 avril</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Pierre de Chérennes</i>
<i>Mercredi 19 mai</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Just de Claix</i>
<i>Mardi 15 juin</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>Izeron</i>
<i>Mercredi 21 juillet</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Romans</i>
<i>Mardi 24 août</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>Pont en Royans</i>
<i>Mardi 21 septembre</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Just de Claix</i>
<i>Jeudi 21 octobre</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>Pont en Royans</i>
<i>Vendredi 12 novembre</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Romans</i>
<i>Mercredi 8 décembre</i>	<i>16H30 à 19H45</i>	<i>St Just de Claix</i>

***Les membres du bureau de l'Amicale des donneurs de sang de la Bourne à l'Isère vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espèrent vous rencontrer lors d'une prochaine collecte en 2021. Prenez soin de vous.***

*Les associations de l'ADMR du Royans (le service aide à domicile et le service de soins) vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021.*

*Qu'elle nous apporte plus de sérénité, de joie en famille, et surtout de santé dans cette période troublée que nous vivons actuellement.*

Compte tenu du contexte sanitaire, toutes les manifestations habituelles (les brioches, les après-midi cartes, le pique-nique, le goûter de Noël et le voyage annuel) n'ont pu être réalisées mais nos intervenantes sont et restent mobilisées à vos côtés.

**LE SERVICE AIDE A DOMICILE DU ROYANS:**

Contacts : 04/76/36/16/15

**PORTAGE DE REPAS, LE SERVICE TELEALARME**

Contacts : 04/76/36/16/15

**LE SERVICE FAMILLE**

Contact : 04/76/56/35/99

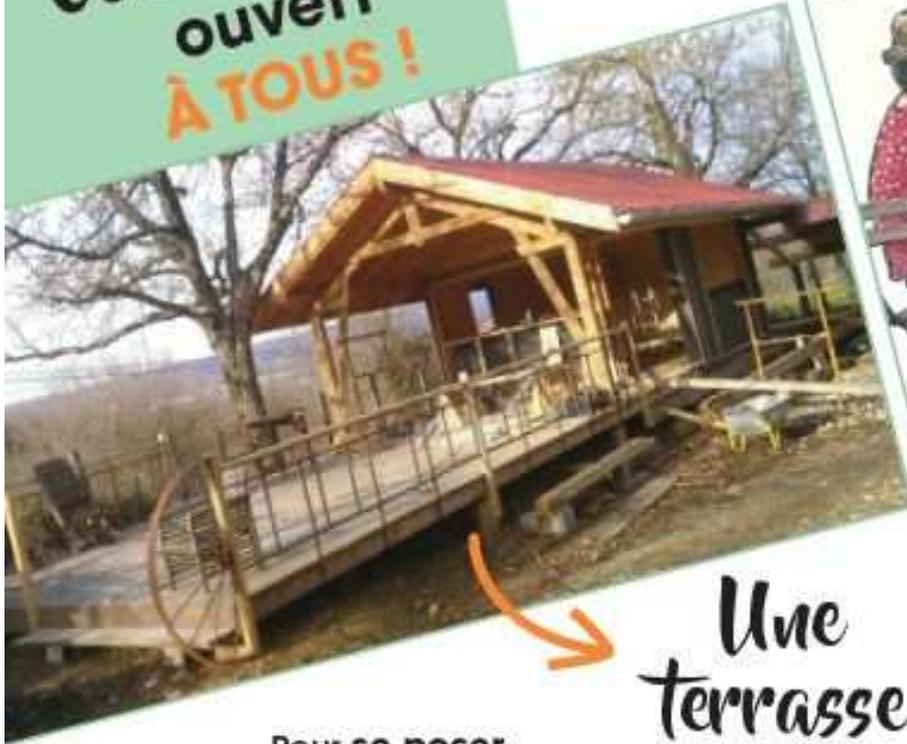
**LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :**

Contact : 04 76 38 37 64

**un lieu  
convivial  
ouvert  
À TOUS !**

Bonjour à tous,

Nous sommes une dizaine, à être heureux de vous présenter ce projet associatif \* qui germe doucement et qui devrait pouvoir éclore ce printemps avec les beaux jours (si le contexte sanitaire nous le permet)



**Une  
terrasse**

à la ferme  
des Jardins de  
Chérennes

le **MERCREDI**  
après midi

Pour se poser,  
se rencontrer, papoter, faire un jeu...  
et boire (ou pas !) un petit coup.  
( boissons locales et jus de fruits et légumes faits sur place )

### NOUS CHERCHONS UN NOM !!!!

Les statuts sont prêts, il ne nous manque plus que le nom de l'association ( et qui sera à priori le même pour le lieu ) ...

*Vos propositions sont les bienvenues !* ( si les idées vous viennent, n'hésitez pas à nous les glisser dans la boîte aux lettres des Jardins, disons...avant mi février !? )

### NOUS ALLONS ÉGALEMENT AVOIR BESOIN :

De chaises et de tables d'extérieur pliantes de préférence, (métal ou bois) d'une plonge, de vaisselle.....etc...

( Merci de nous contacter si vous en avez à vendre ou à donner...)

En attendant de vous y retrouver pour partager de bons moments, nous vous souhaitons

*une très belle année 2021 !*

\* Association collégiale, loi 1901, à but non lucratif.  
Adhésion à prix libre.



## Le calendrier des manifestations 2021

En raison de la crise sanitaire, le repas du 3<sup>e</sup> âge sera fixé ultérieurement.

Le calendrier de l'Amicale laïque n'a pas encore été établi. Toutes les informations vous seront données dès que possible.

	<b>Janvier</b>	
Vendredi 22 à 20h30	Concours de coinche	Sou des Ecoles
Dimanche 31 à 8h	Matinée boudins, caillettes	ACCA
	<b>Février</b>	
Dimanche 21 de 10h à 13h	Vente de choucroute à emporter	Amicale Boules
	<b>Mars</b>	
	<b>Avril</b>	
Mardi 20 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Pierre de Chérennes	Amicale des Donneurs
	<b>Mai</b>	
Vendredi 8 à 11h	Cérémonie et défilé	Municipalité
	<b>Juin</b>	
Samedi 26 et dimanche 27	Course nocturne et randonnée pédestre	Cantine
	<b>Juillet</b>	
Samedi 3	Cérémonie Octave Blay	Municipalité
Samedi 17 à 13h30	Concours sociétaires, tirage à la mêlée	Amicale Boules
Vendredi 30 à 18h	Challenge Chantal Rozand 32 doublettes mixtes	Amicale Boules
	<b>Août</b>	
Mardi 24 de 16h30 à 19h45	Don du sang à Pont-en-Royans	Amicale des Donneurs
	<b>Septembre</b>	
Samedi 4	16 Doublettes féminin-masculin 3 <sup>e</sup> me et 4 <sup>e</sup> me divisions	Amicale Boule
	<b>Octobre</b>	
	<b>Novembre</b>	
Jeudi 11 à 11h	Cérémonie et défilé	Municipalité
Jeudi 11	Repas à emporter	Cantine
Vendredi 12 de 16h30 à 19h45	Don du sang à St-Romans	Amicale des Donneurs
	<b>Décembre</b>	